Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a nommé Edouard COUTY médiateur national dans le cadre de la stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels de santé. Elle a, par ailleurs, reçu le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) consacré aux risques psychosociaux des personnels médicaux des établissements de santé. Ses conclusions confirment la pertinence des engagements inscrits dans la stratégie présentée par la ministre le 5 décembre dernier.

Pour répondre aux attentes exprimées par les professionnels de santé, Marisol TOURAINE a présenté, en décembre dernier, une stratégie nationale forte et volontariste pour faire de la qualité de vie au travail des professionnels de santé une priorité politique. Cette stratégie, dont le premier volet concerne les établissements de santé, prévoit la mise en place de conciliations locales et de médiations au niveau régional et national. Leur objectif est d'intervenir sur les conflits internes au plus tôt, dans un cadre approprié, afin d'éviter leur aggravation et leurs conséquences en termes de risques psychosociaux. Edouard COUTY, nommé médiateur national, est chargé de préfigurer l'organisation de ces médiations qui sera ensuite formalisée par décret.

La ministre a par ailleurs reçu, et rend public aujourd'hui, le rapport de l'IGAS consacré à la détection et à la prévention des risques psychosociaux pour les personnels médicaux hospitaliers. La plupart des recommandations qui y sont formulées trouvent une traduction dans les engagements de la stratégie lancée par la ministre en décembre. C'est le cas de la mise en place des médiations et des dispositifs d'écoute offrant un soutien psychologique, de l'instauration d'une mission nationale pour l'amélioration de la qualité de vie au travail ou du renforcement de la formation au management.

La ministre demande à la mission nationale pour l'amélioration de la qualité de vie au travail, qui sera installée très prochainement, d'étudier, en concertation avec les acteurs, les autres préconisations de l'IGAS afin de déterminer les conditions de leur mise en place.

« *Le secteur de la santé connaît des transformations majeures. Les besoins des patients changent et l'organisation des soins évolue à un rythme accéléré. Les professionnels de santé sont, chaque jour, confrontés à ces changements. Avec la stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail, je veux accompagner les évolutions auxquelles les professionnels font face, pour prendre soin de ceux qui nous soignent. C'est une dynamique de fond, qui s'inscrit dans la durée. Le travail d'Edouard COUTY, en tant que médiateur national, sera essentiel.*
»
a déclaré Marisol TOURAINE.